



Sept pays présents à Elche (Espagne) pour la réunion UIHJ Euromed

Sept pays de l'UIHJ ont assisté à la réunion UIHJ Euromed à Elche le 27 octobre 2007 : Algérie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Portugal, Tunisie. En voici le compte rendu.

La séance était ouverte par Jacques Isnard, président de l'UIHJ. L'ordre du jour était le suivant :

1. Réorganisation administrative d'UIHJ Euromed
2. Mise en place du guide, de l'annuaire et Intranet Euromed
3. Organisation Euromed
4. Séminaires de droit comparé
5. Extension Euromed
6. Thème et lieu de la prochaine session

1. Réorganisation administrative d'UIHJ Euromed

Le président rappelle que depuis la création d'UIHJ Euromed le secrétariat est assuré par Stéphane Gensollen et Mourad Skander, respectant ainsi une représentation Europe/Afrique.

Actuellement deux organisations sui generis ont vu le jour :

- EuroNord ;
- EuroDanube.

UIHJ Euromed reste toutefois la seule organisation officielle de l'UIHJ, issue du Processus de Barcelone.

Le Président souhaiterait les thèmes abordés par ces organisations soient le plus proches possible pour pouvoir ensuite en dégager une synthèse.

Pour cette coordination et supervision, sera créé un poste de délégué permanent au sein du bureau de l'UIHJ qui est attribué à Mourad Skander.

Le secrétariat d'UIHJ Euromed sera, quant à lui, assuré par Françoise Andrieux.

Le secrétariat sera chargé de se rapprocher des autorités politiques afin de connaître et suivre les options de la France (notamment de sa nouvelle politique concernant l'arc méditerranéen), de l'Union européenne et de Bruxelles afin de déterminer comment y intégrer UIHJ Euromed.

2. Guide, annuaire, Intranet

L'utilité de l'annuaire concerne la transmission des actes à l'étranger.

Le but est d'interconnecter les annuaires des différents pays membres d'UIHJ Euromed.

La première difficulté de mise en place est finan-

cière et étudier les moyens les moins coûteux pour parvenir à la réalisation de cet annuaire vont être étudiés.

Les plaquettes destinées aux entreprises sont épuisées. Avant de les réimprimer, il convient de les vérifier dans le but des les modifier pour les améliorer si nécessaire. Elles seront ensuite éditées en 5 langues : français, espagnol, arabe, portugais, grec.

Le guide doit être élaboré en tenant compte des réponses fournies sur le questionnaire distribué aux différents pays (à ce jour, l'Espagne n'a toujours pas répondu).

3. Organisation Euromed

Le principe actuel est maintenu. Le pays qui invite paie les réservations de salles et les repas. Chaque délégation assure le paiement de son logement et de ses transports. Ceci est la base minimale (rien n'empêche le pays d'accueil de participer au-delà). En revanche le nombre de participants officiels est limité à 5 personnes par délégation sauf pour le pays organisateur qui peut faire participer autant de confrères qu'il le souhaite.

En ce qui concerne les travaux, il serait bon d'étendre leur déroulement sur trois jours :

- une première demi-journée sera consacrée à la partie économique et donc laissée à l'initiative du pays organisateur ;
- la journée du lendemain sera consacrée au droit comparé sur le thème prédéfini par UIHJ-Euromed ;
- la troisième demi-journée sera consacrée à la partie administrative d'Euromed.

4. Séminaires de droit comparé

Il est nécessaire de préserver la mémoire d'UIHJ Euromed et de ses travaux.

Les intervenants devront fournir un support écrit de leur contribution qu'ils adresseront au secrétariat d'UIHJ Euromed huit jours au moins avant leur intervention.

A l'oral, les travaux doivent prendre la forme d'une table ronde comprenant 4 ateliers composés d'un

modérateur et de 4 intervenants, le but étant d'avoir des interventions qui par la suite susciteront des échanges, des questions et des débats dans la salle.

Me Chérif, président de la Chambre nationale des huissiers de justice d'Algérie souhaiterait qu'à l'issue des débats, soient émises des recommandations, ou que soit dégagée une idée force sur les différents thèmes proposés dont chaque pays assurerait le suivi.

Ces recommandations seront transmises au bureau de l'UIHJ, via le délégué permanent EURO (MED, DANUBE, NORD)

5. Extension d'UIHJ Euromed

Sont actuellement membres d'UIHJ Euromed : Algérie, Espagne, France, Grèce, Maroc, Portugal, Tunisie. Chypre et l'Italie n'ont pas encore signé la Charte.

Le Maroc, bien que signataire, a du mal à assurer sa représentation car s'il existe une représentation nationale, elle n'est pas à adhésion obligatoire et n'a donc pas de pouvoir de représentation ni décisionnaire pour la profession.

Il faut étendre d'UIHJ Euromed.

Sont ciblés : Libye, Syrie, Liban, Mauritanie, Turquie.

Le Président Eftimios Preketes (Grèce) propose l'Albanie et la Serbie.

Le Président Isnard déclare qu'il n'est pas opposé à la venue de ces pays mais qu'il leur revient l'initiative de la demande et de la démarche.

En ce qui concerne la Turquie, le Président Preketes se charge d'obtenir les renseignements nécessaires et en rendra compte lors du conseil permanent de l'UIHJ en novembre 2007 à Paris.

6. Thème et lieu de la prochaine réunion

La prochaine session d'UIHJ Euromed aura lieu en Avril 2008. Elle aura pour thème les obligations de faire et de ne pas faire.

Trois pays posent leur candidature à l'organisation : l'Algérie, la France et le Portugal.

Le Président rappelle qu'en raison du colloque qui se tient à Alger en février 2008 (intérêt et indépendance de la profession d'huissier de justice) il ne sera peut-être pas opportun d'organiser la session d'UIHJ Euromed deux mois plus tard au même endroit. Il propose de remettre la décision du choix à plus tard.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.



Seven countries attend the UIHJ Euromed session in Elche (Spain)

Seven countries of the UIHJ attended the UIHJ Euromed session in Elche on October 27, 2007: Algeria, Cyprus, France, Greece, Portugal, Spain, and Tunisia. Here is the report.

The meeting was opened by Jacques Isnard, president of the UIHJ. The agenda was as follows:

1. Administrative reorganisation of UIHJ Euromed
2. Installation of the guide, the directory and Euromed Intranet
3. Euromed organisation
4. Seminars of comparative law
5. Euromed extension
6. Topic and place of the next session

1. Administrative Reorganisation of UIHJ Euromed

The president points out that since the creation of UIHJ Euromed the secretariat is ensured by Stephan Gensollen and Mourad Skander, thus respecting a representation of Europe and Africa.

Currently two organisations sui generis were born:

- EuroNord;
- EuroDanube.

UIHJ Euromed however remains the only official organisation of the UIHJ, resulting from the Process of Barcelona.

The President wishes that the topics approached by these organisations be as similar as possible to be able to draw relevant reports from them.

For this coordination and supervision, a position of permanent delegate within the board of the UIHJ will be created and is allotted to Mourad Skander.

The secretariat of UIHJ Euromed will be ensured by Françoise Andrieux.

The secretariat will be charged to approach the political authorities in order to know and follow the options of France (in particular of its new policy concerning the Mediterranean arc), of the European Union and Brussels in order to determine how UIHJ Euromed could be integrated.

2. Leaflet, Directory, Intranet

The utility of the directory relates to the transmission of documents abroad.

The goal is to inter-connect the directories of the various Member States of UIHJ Euromed.

The first difficulty in this installation is financial. The ways to achieve this cheaply will be looked into.

The leaflets for the attention of companies are all distributed. Before considering a reprint, it is advisable to check if any modifications are required to improve them. They will be then published in 5 languages: French, Spanish, Arabic, Portuguese, and Greek.

The leaflet must take into account of the answers provided on the questionnaire distributed to the various countries (to this day, Spain still did not answer).

3. Euromed Organisation

The current principle is maintained. The country which invites pays for the conference rooms and the meals. Each delegation ensures the payment of its housing and transport. This is the minimal requirement (nothing prevents the host country from participating beyond). On the other hand the number of official participants is limited to 5 people per delegation except for the organising country which can invite as many fellow-members as it wishes.

As regard works, it would be wise to extend their unfolding over three days:

- A first half-day will be devoted to the economic part and thus left on the initiative of the organising country;
- The following day will be devoted to the comparative law compared on the topic set by UIHJ-Euromed;
- The third half-day will be devoted to the administrative part of Euromed.

4. Seminars of Comparative Law

It is necessary to preserve the memory of UIHJ Euromed and its work.

The speakers will have to provide a written support of their contribution that they will address to the secretariat of UIHJ Euromed at least eight days before their intervention.

With the oral examination, work must take the shape of a round table including four workshops made up of a regulator and four speakers, the aim being to have interventions which thereafter will

cause exchanges, questions and debates from the audience.

Mr Sherif, president of the national Chamber of the judicial officers of Algeria would wish that at the end of the debates, recommendations be put forth, or that the main ideas on the various suggested topics be mentioned for each country to follow.

These recommendations will be transmitted to the board of the UIHJ, via the permanent delegate EURO (MED, DANUBE, NORTH)

5. Extension of UIHJ Euromed

The current members of UIHJ Euromed are: Algeria, Spain, France, Greece, Morocco, Portugal, and Tunisia. Cyprus and Italy did not sign the Charter yet.

Although a member, Morocco has difficulties to ensure its representation. If there is a national representation, its adhesion is not mandatory. Therefore, its decisions are not binding for the profession.

It is necessary to extend UIHJ Euromed. The following States are concerned: Libya, Syria, Lebanon, Mauritania, and Turkey.

President Eftimios Preketes (Greece) proposes Albania and Serbia.

President Isnard states that he is not opposed to the arrival of these countries but that it is up to them to initiate the process.

As regards Turkey, President Preketes undertakes to obtain the necessary information and will make a report at the time of the Paris permanent council of the UIHJ in November 2007.

6. Topic And Location of The Next Meeting

The next session of UIHJ Euromed will take place in April 2008. It will have as a topic the obligations to do or not to do.

Three countries present their candidature for the organisation: Algeria, France and Portugal.

The President points out that because of the conference which will take place in Algiers in February 2008 (interest and independence of the occupation of judicial officer) it will perhaps not be convenient to organise the session of UIHJ Euromed two months later at the same place.

He suggests in deciding on the location later.